

Des 4 coins du village



Feuillet d'Informations de Horgues - Janvier 2010 - n°6

LE MOT DU MAIRE

Madame, Monsieur,

C'est pour moi un immense plaisir de vous présenter en ce début d'année le 6ème volet de notre feuillet d'informations.

L'année 2009 a été une année chargée pour notre équipe municipale : Entrée dans l'intercommunalité Gespe-Adour-Alaric, Passage au tri sélectif, Corvées communales, Réfection du toit de l'Eglise, Rénovation du centre de loisirs (1^{ère} tranche), Aménagement de la place de la bascule, Goudronnage de la rue des Pyrénées et du parking des écoles, Pose de nouvelles plaques de rues, Fleurissement des massifs communaux (1^{ère} tranche), Modification de l'éclairage de la Route Départementale 935...

En parallèle, nous avons aussi voulu proposer des animations pour tous : Goûter des aînés, Escapades dans le Gers et dans le Béarn, Fête locale, Feu de la Saint-Jean, Toile filante, Fête de la musique, Bal du 14 juillet, Forum des associations, Festival « Orgues à Horgues », Don du sang, Concert d'hiver, ...

Les travaux de reconstruction du centre commercial ont été également réalisés avec succès et ont permis au cœur de notre village de continuer à battre.

Je remercie l'ensemble des élus pour leur grande implication dans ces réalisations.

Je souhaite également féliciter l'ensemble du personnel communal pour la qualité de leur travail au service de notre collectivité.

L'année 2010 sera également riche en réalisations et événements : nous lancerons notamment la construction de la salle des fêtes (terrain acheté en décembre 2009), la remise en état de la voirie « rue du 8 mai », la clôture du Plan Local d'Urbanisme (dès ce début d'année), ... et bien d'autres projets que nous détaillerons lors des prochaines parutions de notre feuillet d'informations.

En ces temps difficiles, il est du rôle des collectivités territoriales de soutenir l'économie locale. Nous poursuivons donc nos travaux et investissements en essayant de ne pas alourdir nos impôts. Il est de plus en plus compliqué de trouver les ressources et les moyens pour gérer et faire avancer une commune de la taille de celle de Horgues. Sachez que nous trouvons l'énergie nécessaire dans les encouragements et les remerciements que vous nous adressez au quotidien ! Nous y sommes sensibles et nous vous en remercions. En ce début d'année, permettez-moi en mon nom et celui de l'ensemble du conseil municipal de vous souhaiter une année 2010 faite de joies, de bonheurs, de bonne santé pour vous et vos proches, et de prospérité, sérénité et tranquillité pour notre village.

Michèle Morgan disait : « Le bonheur existe. Il est dans l'amour, la santé, la paix, le confort matériel, les arts et la nature et encore à des milliers d'endroits ». (Pourquoi pas le bonheur ? 1979).

Que 2010 apporte à chacun et chacune de vous le bonheur !!!

Bonne et heureuse année à toutes et tous.

Très cordialement.
Jean-Michel Ségnéré



NOËL À L'ÉCOLE

Le vendredi 18 décembre, dernier jour d'école avant les vacances, a été réservé entièrement à fêter Noël, une semaine avant le jour J.

La subvention de la municipalité de presque 1000 €, réservée spécialement pour le Noël des écoles a encore permis cette année de réserver aux enfants une journée très agréable.

Tout était blanc ce matin-là et le Père Noël, ayant eu quelques problèmes de transport, a du finir d'arriver à l'école à pied, tirant sa lourde hotte dans la neige.



Le Père Noël à l'école maternelle

Les tout petits de la maternelle l'attendaient bien au chaud dans la bibliothèque et quand il est apparu derrière le rideau comme par magie, tous en sont restés bouche bée.

Le Père Noël a ensuite commencé sa distribution de cadeaux, appelant un à un les enfants qui, pour la plupart, se sont frottés à sa belle barbe blanche pour un petit bisou de remerciement.

Au primaire, la distribution des cadeaux s'est accompagnée d'un brouhaha d'enthousiasme un peu débordant. Les enfants étaient vraiment pressés d'ouvrir les nombreux paquets : des jeux collectifs (livres, ballons, raquettes de ping-pong, ...).

A midi, une grande majorité des enfants est restée pour partager le repas de Noël à la cantine où un menu de fête les attendait.



Le Père Noël à l'école primaire

L'après midi, les enfants sont allés au cirque sous le chapiteau installé à Soues, un beau spectacle et des numéros très attractifs avec notamment l'impressionnant « Jordan l'équilibriste » qui a fait frémir tout le public.

C'est donc sur cette belle journée festive que nos écoliers ont commencé les vacances, sans doute les plus attendues de l'année !

IF

VOEUX

Monsieur le Maire, l'ensemble du Conseil Municipal et l'Association des Commerçants du Centre Commercial seraient honorés de votre présence, lors de la cérémonie des vœux 2010, le

VENDREDI 22 JANVIER 2010, À 19H30,

à la salle des fêtes de Horgues.

A l'issue, un buffet sera offert par l'Association des Commerçants du Centre Commercial en remerciement du soutien apporté par la population lors du sinistre du 17 septembre 2008. La soirée sera animée par la Bandas « Les Boléros Burguais ».

Espérant pouvoir compter sur votre présence,
Très cordialement.



Le maire, Jean-Michel SÉGNÉRÉ,
les membres du Conseil Municipal et
l'Association des Commerçants du Centre Commercial

INFOS DU CCAS

• Repas des « aînés » le 31 janvier 2010

Le CCAS invite tous les horguais qui fêteront leurs 60 ans et plus cette année, à se réunir à la **salle des fêtes le dimanche 31 janvier à partir de 11h30** pour partager ensemble un repas convivial.

L'animation musicale sera assurée, comme l'année passée au goûter de février, par Alain et René MARQUE ainsi que Jean-Luc COUGET.

Nous espérons vous voir nombreux à cette occasion et vous pourrez vous inscrire à la mairie du **11 au 24 janvier**.

Inscriptions possibles par téléphone au 05 62 45 19 26

ou par mail :

commune-de-horgues@wanadoo.fr



Escapade dans le Béarn du 16 mai 2009

• La vie des clubs

La réunion du 27 novembre dernier où étaient invitées toutes les personnes désireuses de créer des clubs de loisirs a été très fructueuse.

Plusieurs « forces vives » (merci à la gent féminine) se sont montrées volontaires pour faire vivre de nouvelles activités :

- **Un club de scrabble** : devrait rapidement se mettre en place le jeudi après-midi.

- **Un club de jeux de cartes**

- **Un club de marche**

- **Un club de voyages**

Si vous êtes intéressés pour rejoindre ces clubs, vous pouvez vous inscrire dès maintenant à la mairie.

IF

1^{er} FESTIVAL « ORGUES A HORGUES »

Cette première édition du festival les 3 et 4 octobre dernier a laissé un très bon souvenir dans les mémoires.

Environ 4000 personnes sont venues profiter des animations tout au long du week-end.

Les tourneurs d'orgue de barbarie ont séduit le public présent qui a chanté, dansé dans une ambiance très détendue et très conviviale.

Les nombreuses autres attractions qui accompagnaient les orgues ont aussi toutes eu beaucoup de succès.

Ce week-end a été une belle réussite à laquelle beaucoup de hor-



guais ont contribué, vous avez été nombreux à soutenir le projet et à y participer, encore merci à tous !

C'est un succès collectif et il faut souligner cette belle dynamique qui s'est créée autour de l'événement montrant que notre village est actif et volontaire pour créer de l'animation à Horgues.

Une seconde édition est prévue pour octobre 2011 même si certains l'attendaient avant et notamment les tourneurs d'orgues qui seraient bien revenus dès cette année tant ils ont apprécié l'accueil qui leur a été réservé dans les familles qui les ont hébergés. Tous ceux qui souhaitent participer à l'organisation du prochain festival seront les bienvenus et peuvent dès maintenant appeler ou se signaler à la mairie.

IF

CENTRE DE LOISIRS : forte hausse de la fréquentation

Le bilan pour cette année 2009 est très encourageant en constatant que la fréquentation du centre de loisirs a augmenté l'année passée de 8,5 %. Cette importante hausse de la fréquentation n'est pas le fruit du hasard mais le résultat des efforts conjugués de la municipalité et de l'équipe d'animation du centre.

Tout d'abord, les travaux de rénovation des locaux entrepris l'an passé ont complètement transformé le centre, désormais devenu un lieu accueillant et répondant aux normes de sécurité.

Parallèlement, une grande enquête de satisfaction a été réalisée sur plusieurs communes fréquentant le centre. L'objectif était de connaître les attentes des familles sur son fonctionnement (activités, encadrement, horaires, ...). L'analyse de l'enquête a permis dès le mois de juillet de mettre en place pour les vacances d'été un programme proposant de nouvelles activités et davantage de sorties pour mieux répondre aux besoins des familles.

C'est au même moment que de nouveaux



Les mercredis «ski»

animateurs ont remplacé ceux qui partaient, permettant à la nouvelle équipe d'être désormais soudée, dynamique et efficace.

C'est justement pendant les vacances d'été que cette hausse de la fréquentation a été la plus marquante (+ 20,5 %). Et c'est sans compter le « camp d'ados » pour les 13 / 16 ans qui a été proposé pour la première fois par le centre de Horgues en juillet dernier. Nos ados ont trouvé leur séjour à Ondres (Landes) beaucoup trop court et n'avaient vraiment pas envie de rentrer... L'expérience se renouvellera donc l'été prochain.

Une autre belle initiative à souligner est la mise en place des mercredis « ski » depuis décembre dernier. Les enfants partent skier toute la journée à la station de Luz Ardiden où ils bénéficient de 2 heures de cours. Ces sorties ski sont prévues jusqu'à la mi-mars en espérant que la neige soit toujours au rendez-vous.

La fréquentation du centre en chiffres :

	2007	2008	2009
Nombre de journées/enfant	2147	2277	2471

IF



Les ados à Ondres

TRAVAUX ET RÉALISATIONS

- Réfection des WC extérieurs cour de la salle des fêtes
- Pose signalétique de rues et mobilier urbain (plan du village et des quartiers)
- Achat parc informatique écoles (4 ordinateurs pour un montant de 2 783, 60 €)
- Eclairage RD 935 au centre du village (phase 1 du plan quinquennal « éclairage public »)
- Goudronnage et mise en état de la place de la bascule et de la rue des Pyrénées (financé par la communauté de communes Gespe-Adour-Alaric)
- Rénovation de la Place de la Bascule



Plaque de rues



Place de la Bascule

VPC

REUNIONS DE QUARTIER

Les réunions de quartier des secteurs « Courcaillet/Biéouès/Chanterelles », « Gespe/Belle-Vue » et « Vieux Village » ont eu lieu en novembre 2009. Monsieur le maire et son équipe municipale ont fait un bilan sur les actions menées durant l'année écoulée (tri sélectif, intercommunalité, festivités, centre commercial, ...). Les travaux demandés lors des précédentes réunions de quartier en novembre 2008 ont globalement été satisfaits. Voici un compte-rendu des demandes formulées :

PROBLÉMATIQUES COMMUNES :

Courcaillet / Biéouès Chanterelles	Gespe Belle-vue	Vieux Village
Eric SARRAIL	Chantal LARBRE	Patricia LAYERLE
lotissements.sarrail@orange.fr	gespebellevue.larbre@orange.fr	village.layerle@orange.fr

1/ Délits et actes d'incivilités (vols, effractions, rassemblements bruyants, ...). Il vous est rappelé de les signaler à la mairie qui transmettra aux forces de l'ordre.

2/ Contenance des containers (tri sélectif). Il vous faut faire une demande de changement par mail au référent de votre quartier. (voir ci-dessus)

3/ Défaut d'éclairage public des voies : informer le secrétariat de la mairie du dysfonctionnement qui transmettra à l'organisme compétent.

4/ Divagation d'animaux et/ou de volatiles : une demande est faite à chaque propriétaire de gérer « leurs animaux et/ou volatiles » afin d'éviter des interventions de la SPA ou des éleveurs.

5/ Impasse qui débouche sur une voie communale : extrait du CODE DE LA ROUTE (Partie Réglementaire - Décrets en Conseil d'Etat)

Chapitre V : Intersections et priorité de passage - Article R415-9 - Tout conducteur débouchant sur une route à partir d'un accès non ouvert à la circulation publique, d'un chemin de terre ou d'une aire de stationnement en bordure de la route ne doit s'engager sur celle-ci qu'après s'être assuré qu'il peut le faire sans danger et à une vitesse suffisamment réduite pour permettre un arrêt sur place. Il doit céder le passage à tout autre véhicule.

6/ Quelle est la position de l'Architecte des Bâtiments de France quant à l'installation des panneaux photovoltaïques ? Chaque dossier est étudié au cas par cas.

7/ Bornes d'incendie : un contrôle est effectué annuellement par le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS).

TRAVAUX QUI SERONT RÉALISÉS D'ICI FIN 2010 :

- Ordures ménagères dans les poubelles des cimetières : un premier panneau de signalisation a été posé au cimetière de Laouët (nouveau) le 15 décembre dernier ; un second est en commande et sera apposé au vieux cimetière du centre bourg.

VPC

- Elagage des arbres au Courcaillet et aux Chanterelles
- Tonte au lotissement du Biéouès : les finitions des bordures seront faites aux coupe-bordures
- Nettoyage des impasses communales du village
- Taille des haies dans le massif communal aux feux tricolores
- Entretien du ruisseau de « la Petite Gespe », asséché occasionnellement
- Bouches d'égout goudronnées à la rue de l'Agriculture s'effritent peu à peu et créent des trous : des travaux seront réalisés d'ici le printemps

DEMANDE D'AMÉNAGEMENT À RÉALISER À MOYEN TERME OU NÉCESSITANT UNE ÉTUDE TECHNIQUE ET FINANCIÈRE COMPLÉMENTAIRE :

- Problème de chênes en mauvais état au lotissement du Biéouès : des analyses sont à prévoir.
- Etude la pose de ralentisseurs supplémentaires ou de coussins berlinois (rue des Pyrénées, rue de l'Agriculture, ...).
- Installation panneau de fin de limitation de vitesse à 30 km/h rue de l'Agriculture
- Etude de la pose d'un miroir sur la route du Pic du Midi pour faciliter la visibilité des usagers de la rue du 8 Mai

DEMANDE NÉCESSITANT UNE AIDE TECHNIQUE D'UNE AUTORITÉ COMPÉTENTE OU LEUR ACCORD ET/OU LEUR FINANCEMENT IMPORTANT :

- Internet très haut débit : cf article page 2
- Déviation d'un ruisseau afin de diminuer le niveau du lac devenu trop important
- Revêtement goudron au Chemin du Puyoulet : demande prise en compte et difficilement réalisable au vu des travaux déjà réalisés
- Etude du coût de réalisation de trottoirs rue Saint Honoré et rue Bellevue
- Déplacement boîte aux lettres PTT située au 85 rue Bellevue afin de la rendre plus visible
- Revoir complètement le « carrefour » du secteur de l'abribus Belle-vue/Gespe, vitesse excessive et réglementation non respectée rue Belle-vue
- Problème de vitesse des routes départementales (RD 935, 15 et 215)
- Etude d'un tracé pour un accès piéton allant de la rue de la Gespe à la future salle des fêtes.
- Aménagement de sécurité aux abords du terrain de sports rue de l'Agriculture (stationnement et circulation des véhicules)
- Revoir l'éclairage public dans les impasses communales rue du 8 Mai (à intégrer dans le plan quinquennal « éclairage public »)

VPC

CORVÉE COMMUNALE :

« A nouveau un succès et beaucoup de travail accompli !! »

Un grand merci à nos participants des corvées municipales des samedis 25 avril et 17 octobre 2009 pour la quantité et la qualité de leur travail.

Voici une liste non exhaustive des tâches qui ont été réalisées lors de ces corvées :

- Elagage et pose de grillage sur le site de la station d'épuration
- Réfection de la peinture sur le bâtiment de l'école primaire
- Débroussaillage et nettoyage du lac
- Nettoyage des murs de clôture du cimetière du vieux village et de la cour de la salle des fêtes

- Aménagement place des ormeaux (gravier)
- Pose partielle de grillage sur le site de la déchetterie
- Peinture dans le préau de l'école primaire et le hall d'accueil de l'école maternelle
- Débroussaillage et nettoyage des lacs
- Pose de mobilier urbain (poubelles)
- Nettoyage du ruisseau entre Horgues et Momères
- Réfection partielle du faux plafond de la salle des fêtes

VPC

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Toute la population de Horgues sera recensée entre le 21 janvier et le 20 février 2010.

L'enquête de recensement permet d'obtenir des informations plus fiables et plus récentes. Les élus peuvent alors mieux adapter les infrastructures et les équipements aux besoins des habitants (écoles, logements sociaux, équipements culturels et sportifs, ...). Le recensement repose sur un partenariat étroit entre les communes et l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE). Horgues, comme toutes les communes de moins de 10 000 habitants, fait l'objet d'une collecte tous les cinq ans auprès de l'ensemble de sa population. Horgues est donc recensé en 2010.

Un agent recenseur, identifiable par une carte officielle tricolore comportant sa photographie et la signature du maire de la commune, se rendra à votre domicile dès le jeudi 21 janvier 2010. Il vous remettra une feuille de logement, un bulletin individuel pour chaque personne vivant habituellement dans le logement recensé et une notice d'informations sur le recensement et sur les questions que vous pouvez vous poser. L'agent recenseur peut vous

aider à remplir les questionnaires sinon il les récupèrera lorsque ceux-ci seront remplis.

En cas d'absence, vous pouvez :

- soit confier vos questionnaires remplis, sous enveloppe à un voisin, à charge pour lui de les transmettre à l'agent recenseur,
- soit les retourner à la mairie de Horgues.

Les questionnaires doivent être remis à l'agent recenseur ou retournés à la mairie au plus tard le samedi 20 février 2010.

Votre réponse est importante. La qualité du recensement en découle. Participer au recensement est un acte civique mais aussi une obligation légale en vertu de la loi du 07 juin 1951 modifiée.

Toutes vos réponses sont confidentielles. Elles sont transmises à l'INSEE et ne peuvent faire l'objet d'aucun contrôle administratif ou fiscal.

Pour obtenir des renseignements complémentaires, contactez le secrétariat de mairie au 05 62 45 19 26.

VPC

INTERNET HAUT DÉBIT

Pour répondre à plusieurs demandes intervenues lors des réunions de quartier de novembre 2009, des renseignements ont été pris auprès du Conseil Général : celui-ci a mis en place un projet intitulé « Objectif HAUT DEBIT » dont l'accord pour la diffusion de la plaquette nous a été donné par monsieur Isaac Blondel Ngo, chargé de mission « Haut débit ».

VPC

Qu'est-ce que le Haut Débit (2 MBits) ?
L'accès Internet se fait de manière rapide, par des fils de cuivre ou la technologie Wifi. Cela permet de télécharger un CD de données en quelques minutes, ou bien de visionner des vidéos en direct. Le Haut Débit est la manière la plus rapide d'accéder au Web.
Et le Très Haut Débit (100 MBits) ?
En utilisant la fibre optique, ce vecteur de télécommunication permet l'accès à de nombreux services. L'accès à la télévision haute définition en numérique en est une illustration. Le téléchargement d'un CD Rom ne prend que quelques secondes. Des applications professionnelles de pointe, comme la télé-médecine, sont rendues possibles par cette technologie.



ÉTAT CIVIL 2009

NOS BONHEURS

- Le 10 janvier 2009 - **BULTET** Marine
- Le 25 mars 2009 - **CAGGIA** Clément
- Le 18 avril 2009 - **CRUZ-IRALOUR** Léo
- Le 23 mai 2009 - **PASQUET** Mila
- Le 16 août 2009 - **GOMEZ-ROUCH** Gabriel
- Le 21 octobre 2009 - **CHAPUS-DASQUE** Manon
- Le 9 novembre 2009 - **BAZERQUE** Nolan

NOS JOIES

- Le 27 juin 2009
PORCHER Frédéric & **DIAQUIN** Laurence
- Le 11 juillet 2009
BOUERIE Olivier & **HERNANDEZ** Tiphaine
- Le 12 décembre 2009
GOMEZ Edouard & **ROUCH** Claire
- Le 26 décembre 2009
LAFON-PLACETTE Jean-Pierre & **LUSTEAU** Josette

NOS PEINES

- Le 21 janvier 2009 - **BETBOY** François - 85 ans
- Le 27 mars 2009 - **LELEUX** Daniel - 72 ans
- Le 12 avril 2009 - **CAZENAVE** Auguste - 75 ans
- Le 18 avril - **VERGEZ** Jean - 85 ans
- Le 14 juin 2009 - **IRANZO** Nicolas - 84 ans
- Le 19 août 2009 - **GABAGNOU** Marguerite - 79 ans
- Le 29 octobre 2009 - **LAMBERT** Marcelle - 97 ans
- Le 8 décembre 2009 - **LETOURNEAU** Marcel - 94 ans

MÉMO

SECRÉTARIAT DE MAIRIE :

Ouvert du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 13h 30 à 18h
Permanence des élus
lundi, mercredi, vendredi de 18h à 19h 30
Monsieur le Maire tous les jours sur RdV

Tél 05 62 45 19 26
Fax 08 11 38 21 39
Email commune-de-horgues@wanadoo.fr

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE :

Horaires d'ouverture :
Lundi / Mardi : 16 h à 18 h
Mercredi : 10 h à 12 h et 14 h à 18 h
Jeudi : 16 h à 18 h
Vendredi : 10 h à 12 h et 15 h à 18 h
Samedi : 10 h à 12 h **Nouveau**
Tél 05 62 45 19 48

ÉCOLES :

Maternelle : 05 62 45 28 24
Primaire : 05 62 45 25 54
Centre de loisirs : 05 62 45 20 84

DÉCHETTERIE MUNICIPALE :

Horaires d'ouverture :
Lundi : 14 h à 17 h
Mercredi : 14 h à 17 h
Samedi : 10 h à 12 h et 14 h à 17 h

À VOS AGENDAS...

VOEUX DE LA MUNICIPALITÉ

le 22 janvier 2010 à la salle des fêtes de Horgues

CONCERT DE GUITARE

le 23 janvier 2010 à la salle des fêtes de Horgues

REPAS DES AINÉS

le 31 janvier 2010 à la salle des fêtes de Horgues

CARNAVAL DES ÉCOLES

le 06 février 2010 à la salle des fêtes de Horgues

BAL DES CONSCRITS

le 13 février 2010 à la salle des fêtes de Horgues



Conception et impression :
IMAGES Arts Graphiques
Bastillac Innovation 65000 Tarbes
Tél. : 05 62 51 05 31 • Fax : 05 62 44 19 05
E-mail : images65@wanadoo.fr